

l'exploitation

Paru dans
L'éleveur
Laitier

« DÉVELOPPER L'ATELIER LAIT POUR INTÉGRER DEUX NOUVEAUX ASSOCIÉS »

APRÈS AVOIR ENVISAGÉ DE POURSUIVRE LA DIVERSIFICATION DE SES ACTIVITÉS, LE GAEC LES TREIZE FONTAINES A FINALEMENT OPTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE SON ATELIER LAIT.

PHOTOS © SYLVAIN FRAPPAT

Le projet prévoit de doubler la production (850 000 l en 2017), l'extension de la stabulation et l'acquisition d'un second robot.



Le bâtiment autoconstruit à proximité des pâtures va être agrandi dans le cadre du développement de l'atelier lait.

LE CADRE



► À Brézins, dans la Bièvre (Isère).

► En zone périurbaine, proche de l'aéroport de Grenoble.

► Deux sites distants d'1 km

► Sols séchant sur cailloux en plaine, limono-argileux sur le plateau.

► Parcelle dispersée sur six communes.

CARTE DE VISITE

► Gaec de deux associés: Nicolas 32 ans et Noël 56 ans.

► Trois salariés: Audrey à mi-temps depuis octobre 2012, Damien employé depuis 2007, Aurélien ancien apprenti.

► 200 ha de SAU, dont 72 ha de SFP, 103 ha de culture et 25 ha de noyers (18 ha en pleine production).

► 65 montbéliardes à 7 900 kg, 41,2 de TB et 32,2 de TP en qualité A (chiffres du contrôle laitier).

► 495 000 l de quota laitière + 20 000 vente directe.

ALORS QUE PIERRE JAY, ENCORE TRÈS ACTIF SUR L'EXPLOITATION MALGRÉ SES 80 ANS, avait débuté sa carrière avec 4 vaches et 2 génisses sur 7 ha, Aurélien Jay et Damien Chevalier s'apprentent à s'installer dans un contexte très différent. Avec 200 ha, dont 25 ha de noyers et 103 ha de culture, le Gaec Les Treize fontaines, à Brézins (Isère), gère un troupeau laitier dont l'effectif pourrait passer de 65 à 105 vaches d'ici à quatre ans. Depuis 2008, la traite se fait au robot. Sur cette exploitation où les agriculteurs ont toujours été à l'affût de l'innovation (stabulation libre avec libre-service et salle de traite en 1979, premier robot du département en 2008, matériel de grande largeur depuis très longtemps), une réflexion a été lancée il y a deux ans : comment faire pour sortir du revenu supplémentaire ?

« NOUS ORGANISONS AU MIEUX L'ARRIVÉE DE DAMIEN ET AURÉLIEN »

Audrey, la jeune femme de Nicolas Perrin, associé depuis 2002 avec Noël Jay, a choisi de travailler à mi-temps sur l'exploitation en développant un projet de ferme pédagogique. Il s'agit aujourd'hui d'organiser au mieux l'intégration de Damien, HCF et salarié depuis 2007, et d'Aurélien, cousin de Nicolas et ancien apprenti Bac

pro/CCTAR. Connaissant très bien le Gaec pour le fréquenter depuis longtemps (voir encadré page suivante), tous deux viennent d'entamer leur parcours vers l'installation. Ils espèrent aboutir cette fin d'année. Leur arrivée peut-elle s'organiser avec le départ à la retraite progressive de Noël (56 ans), associé de Nicolas ? Quel est le meilleur système : aller plus loin dans la diversification ou développer l'atelier lait ? Et dans quelle filière (lait industriel ou IGP saint-marcellin) ? Après réflexion, le développement de l'atelier lait est apparu comme incontournable. À Brézins, la pression foncière



Encore très actif sur l'exploitation malgré ses 80 ans, Pierre s'occupe de la culture des noyers (25 ha dont 18 ha en production).

locale rend toute perspective d'agrandissement illusoire, du moins à court terme. L'accroissement des surfaces en cultures de vente n'est pas possible, toutes les terres laboureables sont déjà labourées. Les activités de diversification déjà engagées (production de noix, fontaines à lait, ferme pédagogique) ne semblent pas suffisantes pour dégager suffisamment de revenu supplémentaire. La méthanisation, un temps envisagée, a finalement été considérée comme lourde à mener pour une exploitation individuelle. Elle nécessiterait un investissement en capital très élevé. La transformation

d'une partie des noix à la ferme s'avère gourmande en temps et en main-d'œuvre. Pour autant, le choix du lait n'a pas été simple. « La laiterie du Dauphiné (Lactalis), qui collectait l'exploitation jusqu'à fin mars, ne nous encourageait pas à produire plus et ne nous donnait aucune perspective d'avenir, déplore Nicolas. Elle ne nous motivait pas à nous impliquer dans la nouvelle filière IGP saint-marcellin. Elle nous accordait juste les 160 000 l de lait réglementaires pour les installations de Damien et d'Aurélien. » L'occasion de changer de laiterie dans le cadre d'une démarche collective a ouvert ●●●



La fontaine à lait avec Audrey

Les deux distributeurs de lait, installés en 2010 et en 2011, n'ont pas donné les résultats escomptés. Le volume moyen vendu par jour plafonne à 40 l.

« Changer de laiterie a ouvert de nouvelles perspectives. »

En regroupant le lait de six exploitations du secteur, une tournée a pu être organisée par la laiterie du Chatelard (groupe haut-savoyard Verdandet) depuis le 1^{er} avril dernier. « Productrice de tome, cette petite laiterie locale a investi dans son outil de production et manque de lait, explique Nicolas. Lactalis nous a laissés partir sans problème. Ça les arrangeait. Ils ont dit avoir trop de lait. »

« LE BÂTIMENT EST PEU ÉVOLUTIF EN VUE D'UN GROS TROUPEAU »

Au Gaec de Brézins, l'attention se tourne vers la mise en place du nouveau projet. Alors que le Gaec devrait pouvoir compter sur 160 000 l de quotas supplémentaires liés à l'installation de Damien et d'Aurélien (voir encadré ci-contre), la priorité est d'agrandir la stabulation libre paillée. Celle-ci avait été autoconstruite en

2008 à l'extérieur du village et au milieu des pâtures. Dans un premier temps, il s'agit de loger 90 à 105 laitières avec les tarries et les vaches en préparation de vêlage. La tâche n'est pas si simple. Bien conçu pour 60 vaches et un robot, le bâtiment se révèle en fait peu évolutif dans la perspective d'un gros troupeau. La position du bloc de traite (robot et laiterie) au milieu du bâtiment, avec d'un côté les vaches en lactation, de l'autre la nursery, les tarries et le box de vêlage, constitue un handicap quand il s'agit de doubler le troupeau. « L'idéal serait de l'agrandir d'un seul côté », note Jean-Philippe Goron, de la chambre d'agriculture de l'Isère. Mais avec un chemin communal au nord-est de la stabulation, les éleveurs sont coincés. Il semble difficile d'aller au-delà de deux travées supplémentaires. Sur l'autre pignon, la présence de la

CHIFFRES ET ANALYSE. Que disent leurs comptes d'exploitation ?

EBE produits = 32%

Quatre ou cinq points supplémentaires pourraient être gagnés par une meilleure maîtrise des charges courantes. Prochain défi des associés ?

Autonomie financière⁽¹⁾ = 61%

L'exploitation est financièrement solide et peu endettée : le premier emprunt a été réalisé en 2002 pour un tracteur, et longtemps les bénéfices ont été gardés en compte associés.

(1) Rapport fonds propres sur passif.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DU 1^{ER} AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

Produits	592 016 €	Charges	400 873 €
► Lait	193 546 €	► Charges opérationnelles	173 110 €
laiterie (464 709 l à 370 €/1 000 l)	171 971 €	dont aliment	57 475 €
lait en distributeurs	21 575 €	frais vétérinaires	6 839 €
► Viande	44 970 €	frais IA	4 400 €
taurillons	23 412 €	engrais et amendement	54 746 €
vaches de réforme	17 708 €	semences et plants	15 320 €
génisses	2 874 €	produits de défense des végétaux	25 454 €
veaux de lait	976 €	fuel	23 830 €
► Noix	120 611 €	► Charges de structure	227 763 €
► Cultures	145 003 €	dont travaux et services extérieurs	16 367 €
maïs grain	20 176 €	Cuma	7 326 €
blé	68 012 €	eau, gaz, électricité	16 493 €
orge	14 533 €	entretien matériel et outillage	33 322 €
colza	27 489 €	fermages	33 322 €
tournesol	9 545 €	assurances	18 067 €
RG semences	5 248 €	salaires et charges de personnel	34 548 €
► Aides Pac	59 268 €		
► Divers	28 618 €		
EBE: 191 143 €			
► Annuités	99 352 €	► Amortissements	94 749 €
► Dispo. pour autof. et prélèv. privés	91 791 €	► Frais financiers	14 902 €
		► Résultat courant	81 492 €

les perspectives »

fumière et surtout celle de la fosse circulaire (toutes eaux) limitent les possibilités d'extension à deux travées.

« NOUS POSSÉDONS 15 HA DE PÂTURES PRÈS DU BÂTIMENT »

Utiliser la partie dédiée aux taries et aux vèlages pour le couchage des laitières reviendrait à conduire le troupeau en deux lots. Comment positionner alors les deux robots ? Cette hypothèse semble difficilement conciliable avec le maintien du pâturage auquel les éleveurs tiennent absolument. Ils veulent continuer à sortir leurs vaches et à valoriser le parcellaire existant autour du bâtiment (15 ha avec quatre parcelles aménagées en camembert). Une solution serait de créer un nouvel accès aux pâtures, perpendiculaire à l'aire de couchage des vaches, mais croiser les passages ●●●

INSTALLATION Deux candidats à l'association

Si de nombreuses exploitations peinent à attirer des jeunes, ce n'est pas le cas du Gaec Les treize fontaines où deux nouvelles installations sont en projet.

Titulaire d'un BEP et d'un Bac pro, et salarié de l'exploitation depuis 2007, Damien Chevalier (25 ans) fréquente la ferme depuis qu'il est enfant. S'installer a toujours été son rêve. Il pense que « l'agriculture française est en train de se faire doubler par celle de l'Europe de l'Est et par les grandes exploitations d'Amérique du Sud ». Mais il est prêt à s'impliquer comme associé pour « prendre des responsabilités, participer à la prise de décision et soulager Nicolas qui supervise l'exploitation et gère tous les papiers avec Noël ». Habitant chez son grand-père, il se prépare à construire la maison où il emménagera avec son amie. Cousin de Nicolas, Aurélien Jay (21 ans) connaît également très bien l'exploitation, où il vient de terminer son apprentissage Bac



pro/CCTAR (Certificat de capacité technique agricole et rurale) après un BEP. Depuis deux ans, il réfléchit à son installation. Célibataire, il habite chez ses parents à quelques kilomètres de la ferme. Alors qu'Aurélien est plutôt attiré par l'élevage et le contact avec les animaux, Damien est plus branché cultures. Prendre son tour de garde un week-end

sur deux et surveiller les alertes du robot ne lui pose pas de problème. « S'installer à deux en même temps est motivant, estime Damien et Aurélien, mais pour le Gaec, il faut trouver les sources de revenu supplémentaires. » D'où la réflexion engagée ces dernières années sur l'exploitation et qui vient d'aboutir au choix de développer l'atelier lait.

Paru dans
L'éleveur
Laitier

LE COMMENTAIRE DE L'EXPERT

JEAN-PHILIPPE GORON, ISÈRE CONSEIL ÉLEVAGE

De par sa structure et son parcellaire, le Gaec Les Treize fontaines dispose d'un potentiel agronomique important qui lui offre la possibilité d'accompagner sans problème l'agrandissement de son troupeau. Au plan environnemental (directive nitrates), l'exploitation n'est pas bloquée. Implantée au milieu des pâtures, la stabulation des laitières n'a pas de voisinage immédiat et dispose de surfaces importantes d'épandage des déjections. Grande force du Gaec : sa capacité à tisser des relations humaines positives et à attirer des personnes motivées. Sur cette exploitation où les gens prennent plaisir à travailler ensemble, il y a toujours eu du monde pour les chantiers. Alors que Nicolas, associé à Noël, est le leader et accepté comme tel, les futurs associés vivent bien leur répartition des tâches : suivi de l'atelier lait pour Aurélien, cultures et mécanique pour Damien, ferme pédagogique pour Audrey. Damien et Aurélien s'impliquent depuis longtemps sur l'exploitation. Le projet du Gaec tient la route et ils y croient. La question majeure se situe plus au niveau du bâtiment et de sa capacité d'adaptation. »

→ GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ATELIER LAIT, LE REVENU DISPONIBLE POURRAIT DOUBLER EN CINQ ANS

	SITUATION INITIALE 2012	TRANSITION 2012-2015	SITUATION DE CROISIÈRE 2017
SAU (ha)	200	200	200
SFP (ha)	72	90	105
Mais ensilage (ha)	18	30	37
Cultures, noix et jachère (ha)	128	110	95
Lait vendu (1 000 l)	450	660	850
Nombre de vaches	60	85	105
Nombre de taurillons par an	15	10	0
Total produit	498 350 €	552 052 €	612 722 €
EBE avant rémunération des associés ⁽¹⁾	174 422 €	182 177 à 209 780 €	202 198 à 232 834 €
Annuités ⁽²⁾	103 622 €	85 240 €	85 240 €
Revenu disponible ⁽¹⁾	70 800 €	96 937 à 124 540 €	116 958 à 147 594 €
Revenu disponible par UMO	17 700 €	24 234 à 31 135 €	29 240 à 36 899 €

(1) La fourchette haute intègre une progression de l'efficacité économique. (2) Dont 24 353 € liés au projet.

Dans cette simulation réalisée par Isère Conseil élevage, le produit futur de l'exploitation a été estimé selon les hypothèses suivantes : maintien du prix du lait, de la viande et des céréales sur la base de la moyenne des trois dernières années : 335 €/10 000 l pour le lait, 170 €/t pour le blé, 140 €/t pour l'orge, 300 €/t pour le colza, 2,20 €/kg pour les noix ; montant des aides constant ; surface en noyers stable (25 ha) ; tonnages moyens à l'hectare en progression pour atteindre les 2 t et dégager un chiffre d'affaires annuel de 100 000 € ; surfaces consacrées au tournesol et colza en diminution ; surfaces dédiées aux céréales à paille maintenues (autonomie en paille).



Le robot est saturé Installé en coin et doté d'une aire d'attente trop juste, le robot est saturé. En développant l'atelier lait, les éleveurs vont pouvoir investir dans une seconde stalle. Aurélien veille depuis le bureau.



« La priorité est d'agrandir la stabulation libre paillée pour loger 90 à 1

●●● d'animaux avec la distribution des fourrages n'est pas recommandé. L'achat d'un robot de distribution de l'alimentation sur rail permettrait de contourner cette difficulté. Malgré son coût (180 000 €), cette hypothèse n'est pas écartée.

Avec la construction de deux travées supplémentaires pour les vaches laitières et la récupération du couloir de paillage actuel, 670 m² d'aire paillée globale pourraient être disponibles en tenant compte du fait qu'une partie du gain de surface est absorbée par l'installation du second robot et l'aménagement de la nouvelle aire d'attente des

deux stalles (250 m³ sur fosse caillebotis). Ces 670 m² d'aire paillée conviendraient pour une centaine de laitières. C'est un peu juste, mais ça correspond à la surface actuelle disponible par vache.

« LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DES GÉNISSES A ÉTÉ REPORTÉE »

« Dans ce Gaec, les éleveurs sont habitués à gérer des aires paillées serrées, note Jean-Philippe Goron. Le lait à cellules est écarté et donné aux veaux (Da). En hiver, l'aire paillée est curée toutes les trois semaines. » Au-dessus de 100 vaches, rester en aire paillée deviendra

difficile. Le passage en logettes s'imposera. C'est d'ailleurs un sujet sur lequel Aurélien a travaillé dans le cadre de son mémoire d'apprentissage. Si le troupeau devait continuer à se développer au-delà de 2017, une nouvelle réflexion s'imposerait alors. Outre la prolongation du racler automatique, des investissements en silos et stockage de fourrage seraient également nécessaires. La laiterie et le tank, déjà dimensionnés pour 100 vaches, ainsi que la capacité du bol mélangeur renouvelé l'an passé (18 m³) permettent de franchir la première étape du développement du troupeau.

La construction d'un bâtiment pour les génisses près de la stabulation des vaches a été étudiée puis reportée. La priorité est d'agrandir l'outil de production des laitières. Pour le moment, les génisses continueront à être élevées dans l'ancien site enclavé, dans le hameau, à 1 km en contrebas. C'est là qu'avait été construite, en 1979, la première stabulation paillée avec silo en libre-service. C'est là aussi que se situait le séchoir à tabac, utilisé désormais pour l'élevage des jeunes, qu'étaient logés les taurillons aujourd'hui arrêtés et que sont abrités les tracteurs et les engrais.

Impensable avec seulement quelques vaches supplémentaires, l'installation du second robot se justifiera avec l'augmentation du troupeau. Avec une aire d'attente trop juste et en coin, la première stalle peu visible est saturée. En produisant rapidement 160 000 ou 200 000 l de lait supplémentaires grâce aux aménagements prévus sur le bâtiment, les éleveurs peuvent commencer à amortir les frais générés par l'installation de la seconde stalle (170 000 € tout compris) et l'extension de la stabulation

DIVERSIFICATION L'affaire d'Audrey

Depuis octobre 2012, Audrey Perrin est salariée à mi-temps du Gaec. Pour cette jeune femme, mère de deux enfants (6 et 8 ans), il n'était pas question de s'impliquer sur l'exploitation sans avoir de statut. Titulaire d'un BTS tourisme, l'épouse de Nicolas a occupé un poste de commerciale pendant huit ans. Elle développe aujourd'hui un projet de ferme pédagogique. Elle accueille ainsi des écoles (maternelles et

primaires), des centres aérés, des colonies en journée ou demi-journée. Adhérente au réseau « Bienvenue à la ferme » depuis le printemps dernier, l'exploitation est déjà connue pour organiser chaque année un marché de Noël très fréquenté, et ouvrir ses portes à de multiples occasions. Les 4 et 5 mai prochains, elle participe ainsi à l'opération « Prenez la clé des champs »⁽¹⁾.

Audrey s'occupe également des deux fontaines à lait installées dans l'enceinte de deux supermarchés locaux. Elle les approvisionne le matin en emmenant ses enfants à l'école. Elle gère également la vente directe de noix en testant de nouveaux produits (cerneaux caramélisés, crème de noix, cerneaux salés « spécial apéro »...).

(1) www.fermeles13fontaines.com



Les veaux de lait sont nourris avec les excédents des fontaines à lait.
Le projet d'extension de la stabulation va permettre d'agrandir la nursery située à proximité et d'en améliorer l'ambiance.



À 1 km de la stabulation, l'ancien site de l'exploitation abrite aujourd'hui les génisses, l'atelier des taurillons et une partie du matériel. Ici, Noël Jay (56 ans), associé à Nicolas Perrin depuis 2002, prépare sa retraite tranquillement.

« 105 laitières avec les taries et les vaches en préparation au vêlage »

en autoconstruction (60 000 € en achat de fournitures).

« L'investissement correspond à une annuité de 24 000 €, ce qui paraît raisonnable alors que les annuités MLT se réduiront d'ici à 2014 de 43 000 € », note Jean-Philippe Goron. Le second robot permettra de mieux valoriser le pâturage, en réduisant le gaspillage d'herbe au printemps. « En début de saison, les vaches peuvent sortir entre 8 h et 18 h dès qu'elles sont traites, précise Nicolas. L'été, alors que la pousse de l'herbe est généralement très ralentie, elles préfèrent passer la journée dans le bâtiment. Les silos d'herbe et de maïs ne sont jamais fermés. »

« LA TRAITE ROBOTISÉE, UN VRAI CONFORT DE TRAVAIL »

Dans le cadre du projet d'augmentation du troupeau, la ration est amenée à évoluer. La quantité de maïs (10 kg/VL/j cet hiver), limitée pour respecter le cahier des charges de l'IGP saint-marcellin, pourrait monter à 30-35 kg l'hiver et 20-25 kg l'été. Ce n'est pas pour déplaire aux éleveurs qui craignent l'ensilage d'herbe. « En aire paillée et avec de l'ensilage d'herbe, faire un lait de qualité

PAROLE D'ÉLEVEUR

« La diversification sécurisée »



« Sans la perspective de changement de laiterie, peut-être aurions-nous choisi d'adapter notre production au cahier des charges IGP Saint-Marcellin. Celui-ci nécessitait d'aller vers un système plus herbager. Avec quelques ajustements, nous étions dans les clous. Mais le manque de soutien de notre ancienne laiterie et la perspective d'un prix du lait IGP peu attractif nous incitent à rester en lait industriel avec un système d'alimentation faisant une part plus grande au maïs. Faisons-nous le bon choix ? L'avenir serait à l'agriculture durable. Etre dans une

filrière IGP pourrait alors constituer une sécurité plus importante. Jusqu'à présent, nous avons veillé à ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier en diversifiant nos activités. Bien nous en a pris. Développées depuis 2002, les noix ont permis d'investir dans le robot de traite et de construire un bâtiment d'élevage fonctionnel. Elles constituent une sécurité, même si d'une année sur l'autre, les marges varient⁽¹⁾. Avec la fin des quotas et les traders qui spéculent sur les denrées alimentaires, il faut s'attendre à des périodes d'instabilité et des prix du lait en yo-yo. En tant qu'agriculteur, se libérer du temps à la production pour s'intéresser aux marchés à terme serait payant, mais cette activité ne m'attire pas. »

* Marge brute/ha de 2 000 à 3 500 € selon le prix de vente (1,30 à 2 €/kg) et rendement de 1,8 à 2,7 t/ha. Marge nette/ha entre 1 000 à 2 500 €.

irréprochable sans butyrique est difficile. Et pourtant, nous essayons de travailler comme il faut en passant la herse émousseuse pour aplanir les taupinières et en incorporant un conservateur dans l'ensilage. En maïs, en revanche, nous avons de bons rendements, 100 q/ha dans les bonnes terres en non-irrigué », dit Nicolas. Dans le cadre de leur réflexion, l'idée de substituer au robot une salle de traite rotative n'a fait que les effleurer. « Maintenant qu'on a goûté au robot, pas question de revenir en arrière, souligne Nicolas. Malgré son coût de fonctionnement plus élevé, la traite robotisée apporte un vrai confort de travail. L'une de nos priorités porte sur les conditions de travail. Celles-ci se sont déjà bien améliorées avec la présence de Damien et Aurélien sur l'exploitation. Quand Noël et moi étions seuls, nous travaillions 365 jours par an. Avec le robot, nous essayons de finir nos journées à 19 heures. C'est appréciable alors que nous sommes entourés de personnes qui finissent à 17 heures. » ■

ANNE BRÉHIER

(1) Auquel pourraient s'ajouter 40 000 l liés aux investissements envisagés.